



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projet « Parlons démocratie » éducation au droit

Instruction du 23 novembre 2023 relative à l'appel à projet autour de l'éducation au droit en partenariat avec l'association « Parlons démocratie »

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Jérôme Chastan

IA-IPR histoire-géographie

Référent Mémoire et citoyenneté

Téléphone : 06 34 41 89 91

Mél : jerome.chastan@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94010 Créteil cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré (pour attribution), s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Objet : Appel à projet sur l'éducation au droit en partenariat avec l'association « Parlons démocratie »

L'éducation au droit porte des enjeux majeurs, comme l'accès au droit ou la compréhension des principes de la République et leur traduction dans les règles qui organisent la société. Cet enjeu est fortement porté par le ministère, à travers notamment le développement du passeport Educ'droit ou du concours « Le Parlement des enfants.

À ce titre, l'académie de Créteil, en partenariat avec l'association « [Parlons démocratie](#) » vous propose de répondre à un appel à projet qui vous permettra de bénéficier d'interventions et d'animations en classe sur le thème de l'éducation au droit et à la citoyenneté.

Dans le but de sensibiliser une classe d'âge et en lien avec le lancement du passeport Educ'droit, l'académie propose aux professeurs intéressés par cet appel à projet une mise en relation avec l'association dans l'une des modalités citées ci-dessous et dans l'expérimentation du passeport Educ'droit. Cette appel à projet concerne à ce titre les classes de 3^e.

L'association partenaire « Parlons Démocratie", composée de professionnels du droit et agréée par le ministère, proposera dans ce cadre différentes modalités d'intervention :

- des interventions dialoguées thématiques (par exemple : « *comment la justice fonctionne-t-elle en France ?* », « *La fabrication de la loi* », « *le fonctionnement des institutions européennes* »...);
- des mises en situation pédagogiques, telles que des simulations de débat parlementaire, de procès, de conseil municipal ou de négociation européenne ;
- l'accompagnement des établissements qui le souhaitent des élèves à la réécriture de leur règlement intérieur par l'animation d'atelier pédagogique en lien les équipes éducatives des établissements concernés;
- des conférences de très grands témoins de l'action publique ;
- des visites d'institutions (tribunaux, collectivités, assemblées parlementaires...).

Vous trouverez une présentation plus détaillée de ces interventions [en cliquant sur ce lien](#).

Ces interventions seront réalisées par des membres de l'association qui ont une expertise dans la connaissance du fonctionnement des institutions démocratiques. Elles se réaliseront essentiellement au sein des cours d'enseignement moral et civique.

Le financement de certaines actions pourra être réalisé dans le cadre de l'élaboration de projets « Notre école faisons-la ensemble ».

La première manifestation de ce partenariat aura lieu le 5 décembre. Monsieur François Molins, ancien procureur général près la Cour de cassation et ancien procureur de la République près le tribunal judiciaire de Paris, présentera son parcours et échangera avec les élèves présents.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez manifester votre intérêt en vous inscrivant via le formulaire suivant : <https://framaforms.org/inscription-au-partenariat-avec-parlons-democratie-1700135675>

Pour toute question ou demande de précision, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : jerome.chastan@ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil
Julie Benetti